



## Compte-rendu CAPD du mardi 29 août 2017



### Perspectives de rentrée : un département sous tension

Le 29 Août, 48 collègues ont été affectés. Il ne reste aucun enseignant pour faire face aux quelques postes vacants sur lesquels des remplaçants seront nommés dès le jour de la rentrée. La baisse du nombre de recrutements ainsi que des départs en retraite massifs, cette année, provoquent cette situation inédite dans notre département.

Le SNUipp-FSU était intervenu, dès le mois de juin pour demander le recours à la liste complémentaire en fonction des besoins de l'académie. Le Ministère n'a pas répondu favorablement. Seules 13 personnes ont été prises sur la liste complémentaire, soit 10 pour l'Allier et 3 pour le Puy-de-Dôme.

Le second levier était la possibilité d'accorder de nouveaux ineat. Pour le SNUipp-FSU, la situation de pénurie de personnel était l'occasion d'intégrer de nouveaux collègues dans le département, répondant ainsi à la fois aux situations difficiles que vivent bon nombre d'entre-eux, parfois depuis de nombreuses années et d'assurer dans de bonnes conditions la continuité du service public d'éducation dans le Puy-de-Dôme.

Des réponses positives ont été apportées mais ne suffiront pas pour répondre aux besoins. 25 ineat ont été accordés dont 5 de l'Allier (grâce au recrutement des 10 candidats de la liste supplémentaire dans l'Allier déjà cités). D'autre part 7 exeat ont été accordés.

Face à cette situation critique, l'Inspecteur d'académie n'a pas caché son inquiétude quant aux difficultés à venir. Il va manquer des enseignants pour remplacer les collègues en congé de maladie, pour assurer les décharges de direction des écoles de moins de 4 classes, les stages de formation continue... Les ajustements de la carte scolaire, lors du CTSD du 7 septembre vont-ils être possibles ?

Or des créations de classe sont encore nécessaires et des postes dont la fermeture conditionnelle avaient été annoncée doivent être maintenus.

Le recours au **recrutement de contractuels** est annoncé. C'est une régression inacceptable que nous avons dénoncée auprès du Ministère et des élus. Nous voilà de retour aux années 70 avec les « enseignants remplaçants » !

Le SNUipp-FSU a demandé une évaluation de l'impact de la suppression des contrats aidés sur le département. Pour les AVS-EVS, les contrats signés avant la décision du ministère ont pu être honorés. La priorité est donnée à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Par contre, l'aide administrative à la direction d'école pourrait être confiée à des « services civiques » (jeunes de 17 à 25 ans, sans formation, ...sans profil défini !).

C'est dans cette même logique que des communes en difficultés financières ne pouvant plus assurer l'encadrement péri-scolaire ont demandé le retour à la semaine de 4 jours. Si le Conseil d'école est favorable, l'Inspecteur d'académie donnera son accord, à condition que le changement de rythme se mette en place rapidement.

Concernant le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), l'administration a assuré les représentants du personnel que le reclassement sera effectif sur la paye d'octobre avec effet rétroactif en septembre... Quant à la suite de la mise en place du protocole, de fortes inquiétudes subsistent.

Et le Ministère nous parle de « confiance » et de « rentrée en chansons » ! A méditer...

Le compte rendu de Joëlle MASSON  
Co-secrétaire du SNUipp-FSU 63



---

**SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr

**SNU***ipp* - FSU